

L'Anse-Saint-Jean, le 7 mars 2016.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

_____ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 7 mars 2016 à 19 h 00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : Monsieur Marcellin Tremblay
 Monsieur Yvan Coté
 Monsieur Victor Boudreault
 Monsieur Graham Park
 Monsieur Éric Thibeault

Est absent : Monsieur Anicet Gagné

067-2016
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par, appuyé par.

068-2016
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item Questions diverses demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} février 2016
 - 3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2016
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de février 2016
- 5. RENOUELEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 6.1 Appui à la Société canadienne du Cancer
 - 6.2 Adhésion Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean
 - 6.3 Demande d'aide financière - Cercle des fermières du Québec Saguenay-Lac-Saint-Jean
 - 6.4 Demande d'aide financière - Fondation des maladies du cœur et de l'AVC
 - 6.5 Demande de commandite pour le souper de Pâques
 - 6.6 Demande du FestiZen en folie 2016
- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1 Demande de crédit de taxes de service - dossier Mme Cécile Bouchard
 - 7.2 Réclamation de M. Jacquelin Lavoie pour des travaux réalisés au Mont Édouard
 - 7.3 Laberge et Guérin - Facture pour terrains développement municipal
 - 7.4 Offre d'achat terrain de la municipalité
 - 7.5 Règlement 16-324 remplaçant et abrogeant le règlement 15-315 et

autorisant la conclusion d'une entente

8. TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - reddition de comptes 2015
- 8.2 Abrogation du règlement 15-316 concernant la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux
- 8.3 Libération contrat prolongement rue de Vébron
- 8.4 Demande raccordement aqueduc et égout
- 8.5 Soumissions - Chauffage de la caserne
- 8.6 Offre de service pour sécurisation et remise en état du poste de suppression rue de l'Hermine
- 8.7 Branchement sanitaire du camping au réseau municipal

9. URBANISME

- 9.1 Demande d'exclusion totale du territoire agricole à la CPTAQ

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 10.1 Rapport annuel 2015 SSI L'Anse Saint-Jean

11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

12. VARIA

- 12.1 Inquiétude sur la vision du gouvernement du Québec quant à la situation économique des régions
- 12.2 Participation financière pour la fête nationale
- 12.3 Appui à l'organisme "les circuits du royaume"

13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. FERMETURE DE LA SÉANCE

069-2016

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1 FÉVRIER 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 1 février 2016 soit accepté sans modification.

070-2016

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2016 soit accepté sans modification.

071-2016

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE FÉVRIER 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de février 2016 au montant de 104 751.56\$ et des paiements directs au montant de 845.96\$, tel que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

072-2016

APPUI À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles,

la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Marcellin Tremblay, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

073-2016
ADHÉSION CULTURE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à Culture SLSJ pour 2016 au montant de 75 \$

074-2016
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CERCLE DES FERMIÈRES DU QUÉBEC SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un montant de 100.00\$ pour une demi-page dans la brochure qui paraîtra lors du 74 e Congrès régional du Cercle des fermières qui se déroulera à L'Anse-Saint-Jean le 4 mai prochain.

075-2016
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FONDATION DES MALADIES DU COEUR ET DE L'AVC

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un montant de 50.00\$ comme participation financière à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

076-2016
DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE SOUPER DE PÂQUES

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un montant de 150.00\$ et d'acheter 6 billets pour l'organisation du souper de Pâques.

077-2016
DEMANDE DU FESTIZEN EN FOLIE 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le

comité du FestiZen en Folie dans ses démarches auprès de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme de Soutien aux initiatives culturelles de la MRC du Fjord-du-Saguenay et d'apporter l'appui suivant au comité organisateur du FestiZen en Folie qui aura lieu les 8,9 et 10 juillet prochain à l'Anse-Saint-Jean :

- Autorisation d'utiliser le site face au camping municipal pour les activités du FestiZen jusqu'à 22h00 chaque soir.
- Fourniture et installation du chapiteau 40 pi x 40 pi
- Fourniture de bacs de récupération et poubelles sur le site
- Affichage de la programmation sur le site Internet de la municipalité

078-2016

DEMANDE DE CRÉDI DE TAXES DE SERVICE - DOSSIER MME CÉCILE BOUCHARD

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un crédit de taxes de service pour les années 2013 à 2015 au montant de 44.00\$ et d'effectuer la correction nécessaire au niveau de la taxation pour 2016.

079-2016

RÉCLAMATION DE M. JACQUELIN LAVOIE POUR DES TRAVAUX RÉALISÉS AU MONT ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE certains travaux de pelle mécanique ont été réalisés par M. Jacquelin Lavoie au Mont Édouard concernant les sentiers de ski hors route;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux devaient être payés par la COOP quatre temps et que celle-ci est présentement en faillite;

CONSIDÉRANT QUE la station du Mont Édouard appartient à la municipalité:

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement d'un montant de 5 352.09\$ à la Société de développement gestionnaire du Mont Édouard pour le paiement par celle-ci de la facture 201041 et que ce montant soit ajouter au prêt actuel à être rembourser par la Société de développement à la municipalité.

080-2016

LABERGE ET GUÉRIN - FACTURE POUR TERRAINS DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture de 29 852,89\$ taxes comprises sur deux années soit 50% en 2016 et 50% en 2017 et d'inclure cette facture dans les frais à être rembourser par la ventes des terrains du développement domiciliaire au Mont Édouard appartenant à la municipalité

081-2016

OFFRE D'ACHAT TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de M. Steve Gagné pour l'achat pour le terrain portant le no de lot 10-30 au montant de 18 000.00\$ plus taxes et d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cette transaction.

082-2016

RÈGLEMENT 16-324 REMPLAÇANT ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 15-315 ET AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE VISANT À REMPLACER ET MODIFIER DIVERSES ENTENTES EXISTANTES APPLICABLES À LA COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE SAGUENAY ET À PERMETTRE L'ADHÉSION DE NOUVELLES MUNICIPALITÉS À CETTE COUR MUNICIPAL.

ATTENDU QUE le 27 juin 2001, le gouvernement adoptait le Décret 841-2001 concernant le regroupement des villes de Chicoutimi, de Jonquière, de La Baie, de Laterrière et des municipalités de Lac-Kénogamie et de Shipshaw;

ATTENDU QUE par les décrets 123-2002 du 12 février 2002 et 486-2002 du 24 avril 2002, le gouvernement désignait la cour municipale commune de la Ville de Saguenay comme la seule cour compétente sur le territoire de la nouvelle Ville de Saguenay;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean désire se prévaloir des articles 21 et suivants de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72.01) afin d'autoriser la conclusion d'une entente visant à remplacer et modifier les ententes existantes applicables à la cour municipale commune de la Ville de Saguenay et à permettre l'adhésion de nouvelles municipalités à cette cour municipale;

CONSIDÉRANT l'avis de motion portant le numéro 041-2016 donné aux fins des présentes par Monsieur Éric Thibeault, conseiller municipal lors de la séance du 1er février 2015;

Il est proposé par Monsieur Yvan Coté, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers de décréter ce qui suit:

ARTICLE 1 - La municipalité de L'Anse-Saint-Jean autorise la conclusion d'une entente visant à remplacer et modifier les ententes existantes applicables à la cour municipale commune de la Ville de Saguenay et permettre l'adhésion de nouvelles municipalités à cette cour municipale. Cette entente est annexée au présent règlement pour en faire partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite.

ARTICLE 2 Le maire ou en son absence le secrétaire trésorier 3 Directeur général, sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, l'original de l'entente jointe au présent règlement.

ARTICLE 3 Le règlement 15-315 est abrogé à toutes fins que de droit.

ARTICLE 4 Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

083-2016

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL -
REDDITION DE COMPTES 2015

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 50 558.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

084-2016

ABROGATION DU RÈGLEMENT 15-316 CONCERNANT LA CIRCULATION
DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de Transports du Québec nous demande d'abroger notre règlement concernant la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'abroger le règlement 15-316 et de procéder à la rédaction d'un autre projet de règlement concernant la circulation des véhicules hors route conforme aux lois et règlements qui sont en vigueur.

085-2016

LIBÉRATION CONTRAT PROLONGEMENT RUE DE VÉBRON

CONSIDÉRANT QUE les travaux prévus au contrat pour le prolongement de la rue de Vébron sont complétés;

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur en charge de la supervision des travaux à donner un avis favorable quant à la réalisation desdits travaux;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de payer les dernières factures à l'entreprise Lauréat Gagné. Inc au montant de 92 378.90\$ taxes incluses.

086-2016

DEMANDE RACCORDEMENT AQUEDUC ET ÉGOUT

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de raccordement d'aqueduc et d'égout pour le 358 rue Saint-Jean-Baptiste conditionnellement au dépôt et approbation du permis de construction permettant de relier le bâtiment accessoire au bâtiment principal.

087-2016

SOUSSIONS - CHAUFFAGE DE LA CASERNE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de Solugaz au montant de 3 724\$ plus taxes pour le chauffage à la caserne municipale.

088-2016

OFFRE DE SERVICE POUR SÉCURISATION ET REMISE EN ÉTAT DU POSTE
DE SURPRESSION RUE DE L'HERMINE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de 6 850.00\$ plus taxes et de retenir les services de la firme d'ingénierie Roche pour l'assistance technique concernant les travaux de sécurisation et de remise en état du poste de surpression d'aqueduc dans le secteur résidentiel du Faubourg du Fjord.

089-2016

BRANCHEMENT SANITAIRE DU CAMPING AU RÉSEAU MUNICIPAL

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de s'engager à:

- respecter l'exigence de rejet de débordement du nouveau poste de pompage;
- mettre en œuvre le programme de suivi;
- transmettre les résultats du programme de suivi au MDDELCC;
- d'effectuer l'évaluation de la capacité du poste de pompage et du trop-plein

après la mise en service de l'ouvrage et retourner la fiche révisée au MDDELCC

090-2016

DEMANDE D'EXCLUSION TOTALE DU TERRITOIRE AGRICOLE À LA CPTAQ

CONSIDÉRANT que la demande est conforme aux règlements municipaux en vigueur,

CONSIDÉRANT que cette ancienne sablière a un potentiel agricole très faible,

CONSIDÉRANT qu'aucune agriculture n'est faite à proximité,

CONSIDÉRANT que dans le secteur alpin, 329 nouvelles unités se sont construites dans les 15 dernières années et qu'il reste 150 terrains disponibles pour les 15 prochaines.

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de demander l'exclusion totale auprès de la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec concernant les lots 50 et 51A, rang 1, du cadastre officiel du Canton de Saint-Jean.

091-2016

RAPPORT ANNUEL 2015 SSI L'ANSE SAINT-JEAN

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter tel que présenté, le dépôt du rapport annuel du Service de Sécurité Incendie afin que la MRC du Fjord-du-Saguenay puisse le transmettre au Ministère de la Sécurité publique.

092-2016

INQUIÉTUDE SUR LA VISION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC QUANT À LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS

CONSIDÉRANT QUE le contexte économique actuel affecte durement les régions et particulièrement les petites Municipalités de notre MRC du Fjord du Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE les compressions budgétaires du gouvernement du Québec ont entraîné des coupures de postes dans notre région notamment en santé, en éducation et dans différents bureaux régionaux de plusieurs ministères;

CONSIDÉRANT QUE des postes sont créés dans les grands centres notamment à Québec et Montréal dans une opération de centralisation et de contrôle;

CONSIDÉRANT QUE cette façon de faire appauvrit notre région et réduit la possibilité pour des jeunes de demeurer en région et ainsi d'assurer la relève;

CONSIDÉRANT QUE la vocation première des gouvernements est d'assurer la réparation de la richesse dans l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles technologies permettent maintenant de faire du travail à distance sans réduire l'efficacité et l'efficience;

CONSIDÉRANT QUE le ministre responsable des régions du Québec provient de la région de Montréal;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de manifester au Premier Ministre notre grande inquiétude face à l'avenir de notre municipalité à se développer et à assurer sa survie tant au plan économique, que démographique,

093-2016

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une participation financière de 1 570 \$ pour les activités qui se dérouleront lors de la Fête Nationale, tel que le budget présenté par la Petite École.

094-2016

APPUI À L'ORGANISME "LES CIRCUITS DU ROYAUME"

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal appui l'organisme "Les circuits du Royaume" dans le cadre du projet de développement de vélo de montagne au Mont-Édouard.

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

M. Éric Thibeault

- Félicitation à Mathieu et Nicolas Bouchard pour leur performance en compétitions de motoneige

M. Victor Boudreault

- Résidence des Aînés de L'Anse
- Vitesse sur les routes municipales

M. Lucien Martel

- Dossier de la téléphonie cellulaire est réglé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

095-2016

FERMETURE DE LA SÉANCE

propose la fermeture de la séance à 19 h 54

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».